



ÉCOLE PRIMAIRE ALEXANDER-WOLFF

17, rue Roy, Shannon (Québec) G0A 1R1

Téléphone : 418 686-4040, p. 4097 Télécopieur : 418 844-7904

Le 4 octobre 2017

AVIS IMPORTANT AUX PARENTS – DÉPART DES ÉLÈVES EN FIN DE JOURNÉE

OBJET : Changement d'horaire de dernière minute

Madame,
Monsieur.

Depuis le début de la présente année, nous remarquons que les changements d'horaire des enfants sont très fréquents et exigent beaucoup de temps de suivi. De plus, sur l'ensemble des messages reçus, plusieurs sont imprécis, à la dernière minute ou parfois même contradictoires. Comme toute erreur dans la gestion des départs des enfants peut mettre en cause leur sécurité, j'ai pris la décision de réviser nos pratiques en tenant compte de deux aspects importants soit les défis d'être parents et de concilier le travail et la famille ainsi que le défi d'être responsable d'une école et de veiller à ce qu'en tout temps, lorsqu'un enfant quitte l'école, sa sécurité soit assurée.

Dans cet esprit, je vous demande, **uniquement lorsque vous prévoyez des modifications à l'horaire habituel**, de faire parvenir à l'enseignant l'horaire de la semaine de votre enfant. Cet horaire doit être remis le vendredi ou plus tard le lundi matin et il sera en vigueur toute la semaine. Si vous désirez maintenir cet horaire plusieurs semaines, merci de l'indiquer en plus d'en informer le service de garde.

Si un changement de dernière minute survient, nous accepterons seulement les demandes pour que votre enfant se rende au service de garde. Ces demandes exceptionnelles pourront être faites en appelant au secrétariat de l'école avant 14 h 45 le jour même. Votre enfant ne pourra plus prendre l'autobus ou partir à pied si cela n'était pas prévu à l'horaire de la semaine. Il sera de votre responsabilité de venir le chercher au service de garde comme prévu.

Si toutefois pour des **raisons hors de votre contrôle**, votre enfant doit quitter l'école, à pied ou par le transport scolaire alors qu'il devait aller au service de garde, vous devrez prendre entente avec la direction de l'école. Pour ce faire, vous devrez communiquer avec le secrétariat de l'école qui vous recommandera à Mme Biron ou à moi-même. Finalement, veuillez prendre note que **ces nouvelles mesures seront en vigueur à compter du mardi 10 octobre 2017.**

En espérant que cette démarche nous permette d'assurer, en tout temps, la sécurité de vos enfants, je vous remercie à l'avance pour votre précieuse collaboration. Veuillez agréer, madame, monsieur, mes salutations les plus distinguées.


François Couturier
Directeur

« Éduquer par la qualité, une exigence à l'école Alexander-Wolff »

c. c. M. Érick Parent, Secrétariat général
M. Louis Tousignant, technicien du service de garde